



Demande de réévaluation de la pension alimentaire

Par **Bensikhaled**, le **01/03/2012** à **16:01**

Bonjour, Mon ex.compagne demande une réévaluation de la pension alimentaire .rnJ'ai une convocation pour le 13/03/2012.rnActuellement j'ai mon épouse et 2 enfants à charge et la pension que je verse tout les mois de 121euros .rnMon ex-compagne travaille ,elle perçoit une allocation femme isolée et allocation de la petiterMa question qu'elle document je doit préparer pour le juge mise à part le loyer et que mon épouse n'a aucune ressource en vous remercient d'avance pour votre aide qui me serait précieuse ,rnJ'attend une réponse de votre part merci encore.rn rn Mr : bensikhaled

Par **cocotte1003**, le **01/03/2012** à **17:10**

Bonjour, vous devez fournir votre déclaration d'impôt ou apparaisse vos enfants et votre épouse normalement et ainsi le total de vos ressources. Il faut établir la liste e vos charges mensuelles (loyer, eau, taxe d'habitation, chauffage, frais scolaire ou de gare de vos filles, essence , nourriture, pension alimentaire) avec les justificatifs. Puisque vous semblez vous défendre seul, pensez à ne pas avoir de propos désagréable sur la mere que vous ne pouvez pas justifier, les juges n'aiment pas trop. Faites bien remarquer que vous prenez votre fille régulièrement, cordialement

Par **Marion2**, le **01/03/2012** à **18:46**

Bonjour Bensikhaled, Avec 2 enfants, vous percevez des prestations familiales, indiquez le également au JAF. Cdt

Par **Bensikhaled**, le **01/03/2012** à **19:06**

Bonjour, il faut que je présente au JAF toutes mes ressources et dépenses en fait merci (Marion 2).

Par **Marion2**, le **02/03/2012** à **09:58**

Bonjour, C'est tout-à-fait ça et il en est de même pour votre ex-compagne. Cdt